



## Pommier / Poirier

**N°09**  
**06/04/2023**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*



**Edition Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier




















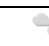


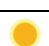











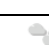
- **Tavelure** : en l'absence de pluie annoncée pour les jours à venir, le potentiel de spores projetables sera important lors du prochain épisode pluvieux annoncé pour le milieu de semaine prochaine.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours mais les températures annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir des 9-12 avril.
- **Carpocapse des pommes** : les pièges sont à installer à partir du début de semaine prochaine.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place.
- **Pucerons** : les premières colonies sont observées.
- **Acariens rouges** : les éclosions se poursuivent.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

## • Données météorologiques

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les températures moyennes sont inférieures aux moyennes de saison. Des gelées ont été possibles les 4 et 5 avril. Selon les postes, les températures minimales enregistrées étaient comprises entre -0.5°C et 3°C le 4 avril, elles ont été plus basses le 5 avril avec jusqu'à -3°C enregistré localement. Du 31 mars au 2 avril, 4 à 34 mm de pluie ont été enregistrés selon les postes. Des pluies accompagnées de rafales de vent et parfois de grêle sont intervenues le 1<sup>er</sup> avril.

Pour les prochains jours, des températures moyennes proches à légèrement supérieures aux valeurs de saisons et des conditions sèches sont annoncées. Un risque de précipitations est prévu à partir du milieu de semaine prochaine.

### Prévisions du 7 au 13 avril (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13
<b>Ste Livrade sur Lot (47)</b>	 3° / 18° ↙ 10 km/h	 2° / 21° ↙ 10 km/h	 5° / 22° ↙ 10 km/h	 6° / 21° ➤ 15 km/h	 9° / 19° ➤ 15 km/h	 8° / 17° ➤ 20 km/h 45 km/h	 5° / 14° ↙ 15 km/h
<b>Pompignac (33)</b>	 6° / 18° ↗ 15 km/h	 7° / 21° ↙ 15 km/h	 9° / 22° ↙ 10 km/h	 7° / 21° ↙ 15 km/h	 10° / 19° ➤ 10 km/h	 8° / 16° ➤ 15 km/h 45 km/h	 6° / 14° ➤ 15 km/h 40 km/h
<b>Bergerac (24)</b>	 2° / 19° ➤ 10 km/h	 0° / 21° ↙ 15 km/h	 3° / 22° ↙ 15 km/h	 5° / 22° ↙ 15 km/h	 8° / 19° ➤ 15 km/h	 7° / 17° ➤ 15 km/h 45 km/h	 4° / 14° ↙ 15 km/h
<b>Jonzac (17)</b>	 6° / 17° ➤ 15 km/h	 4° / 19° ➤ 15 km/h	 6° / 21° ↙ 15 km/h	 7° / 19° ↙ 15 km/h	 10° / 17° ➤ 15 km/h	 9° / 15° ↙ 25 km/h 50 km/h	 6° / 14° ➤ 15 km/h 45 km/h
<b>Orthez (64)</b>	 1° / 20° ➤ 15 km/h	 3° / 23° ↙ 15 km/h	 4° / 24° ➤ 10 km/h	 9° / 20° ➤ 15 km/h	 10° / 20° ↙ 10 km/h	 8° / 18° ➤ 15 km/h 50 km/h	 6° / 15° ➤ 15 km/h 45 km/h

## • Stades phénologiques

### Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade D3-E à début E2 pour Canada ; stade D3 à début E pour Golden ; stade E-E2 pour Chantecler ; stade E2 pour Gala ; stade E2 à début F pour Granny ; stade E2-F à début F2 pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade D3 à E-E2 pour Chantecler ; stade E à E2 pour Golden ; stade E2 pour Gala.

En Dordogne : en vallée de Dordogne, stade E à E2 pour Gala ; stade E2 à F pour Granny ; stade E2-F à début F2 pour Rosy Glow. En Dordogne centrale, stade D3-E pour Golden ; stade E pour Canada et Chantecler ; stade E2 pour Gala et Granny.

En Charentes : stade C-C3 à D pour Canada ; stade D-D3 à D3 pour Chantecler ; stade D3 pour Golden et Gala ; stade E-E2 pour Granny ; stade E2 à début F pour Pink Lady.



**Stade D**

« Apparition des boutons floraux »  
(BBCH 55)



**Stade D3**

« Apparition des boutons floraux »  
(BBCH 56)



**Stade E**

« Les sépales laissent voir les pétales »  
(BBCH 57)



**Stade E2**

« Les sépales laissent voir les pétales »  
(BBCH 59)



**Stade F**

« Première fleur »  
(BBCH 60)



**Stade F2**

« Pleine floraison »  
(BBCH 64)

## Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade E-E2 à F pour Comice et Conférence ; F à F2 pour William's ; stade F2 pour Passe Crassane à début G pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade E-E2 à F pour William's et Comice ; stade F2 pour Passe Crassane.

En Charentes : stade D3 pour Conférence.



**Stade D3**

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



**Stade E**

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



**Stade E2**

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



**Stade F**

« Première fleur » (BBCH 60)



**Stade F2**

« Pleine floraison » (BBCH 64)



**Stade G**

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)

## • Tavelure

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a montré des projections relativement faibles lors des pluies qui sont intervenues du 31 mars au 2 avril. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne le suivi réalisé au moyen de lames a, quant à lui, mis en évidence des projections significatives lors de ces pluies..

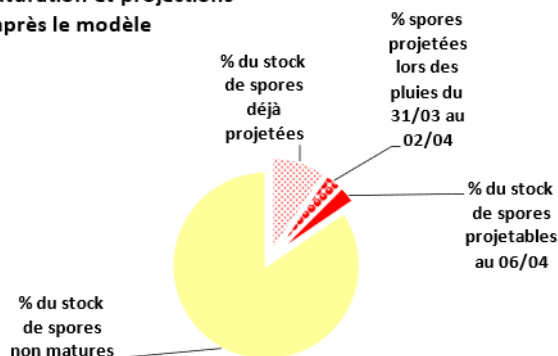
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » à « assez grave » ont pu avoir lieu localement lors des pluies de fin de semaine dernière.

D'après le modèle, la maturation des périthèces s'accélère. Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.7 à 1% par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 2 à 4% du stock annuel.

Stations Météo	Période d'humectation			Contamination (Gravité*)
	Date début	Date fin		
47 <b>Beaupuy</b>	01/04	02/04		Assez Grave
16 <b>Le Tâtre</b>	31/03	02/04		Assez Grave
17 <b>St Sigismond de Clermont</b>	01/04	02/04		Légère

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Maturation et projections d'après le modèle



**Le modèle RIM-Pro®** prévoit, selon les secteurs, un risque moyen à extrême pour les pluies annoncées les 12 et 13 avril.

### Evaluation du risque

En l'absence de pluies annoncées pour les prochains jours, **le potentiel de spores projetables va augmenter et sera important lors des prochaines pluies.**

Le risque pourrait être important à partir du milieu de semaine prochaine si les pluies annoncées se confirment et que les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

**Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure** (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

## • Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2022, des symptômes (liés aux infections de l'année dernières) sont observés.

### **Evaluation du risque**

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium s'effectue en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2022.



**Oïdium**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### **Mesures prophylactiques :**

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

## • Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### **Evaluation du risque**

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours ou va débuter selon les variétés.

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin n'ont pas été favorables aux infections. Les conditions annoncées pour les 8 prochains jours ne sont pas favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

## • Rugosité

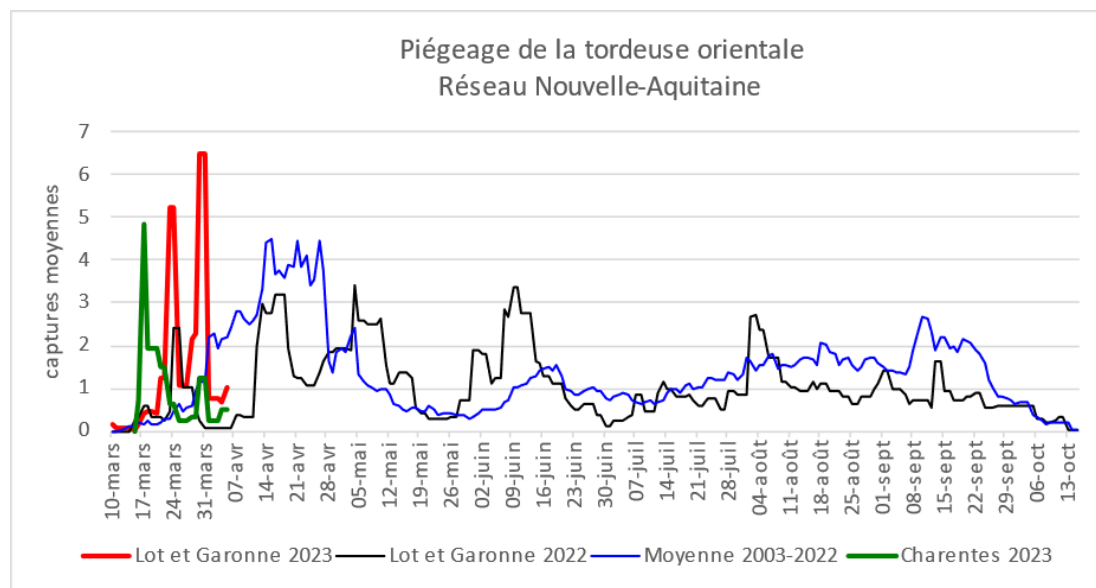
La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

## Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

### • Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage le vol est en cours, les prises sont en baisse cette semaine.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 4 à 6 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 12-14 avril. Les éclosions pourraient débuter à partir des 9-12 avril et s'intensifier à compter des 22-26 avril.

## Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir du début de semaine prochaine.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

### • Carpocapse des pommes

Selon nos simulations et avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (12-13°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les premiers papillons pourraient émerger à partir du 14 avril en situations précoces.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer en début de semaine prochaine.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence nous n'avons pas noté la présence de tordeuses de la pelure mais quelques dégâts de chenilles défoliatrices sont observés.

### Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

### Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

## • Hoplocampe

Sur notre réseau de piégeage, nous n'avons pas encore enregistré de captures mais les premières prises ont été relevées en ce début de semaine dans les Deux-Sèvres en parcelle de poiriers et en ce milieu de semaine en parcelle de pommiers en Charente-Maritime.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges doivent être en place.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



**Hoplocampe du pommier**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

## • Puceron cendré du pommier

En parcelles non traitées, des enroulements du feuillage et les premières colonies sont observés.

Dans les parcelles visitées, des pucerons sont visibles mais les populations sont en diminution suite à la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



**Enroulement de feuilles**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Pucerons cendrés**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



## Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

### • Puceron lanigère

Le puceron lanigère *Eriosoma lanigerum* hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancre et des nodosités sur rameaux. Sa reprise d'activité est en cours en parcelle à forte pression.

Des adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont également observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.



**Puceron lanigère**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, la reprise d'activité des punaises débute, des punaises telles que *Rhaphigaster nebulosa* et *Dolycoris baccarum* ont été observées.



***Rhaphigaster nebulosa***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



***Dolycoris baccarum***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectuera en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

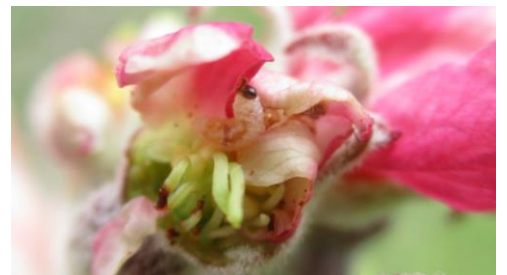
 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

### • Anthonome du pommier

En parcelle sensible (secteur Lot-et-Garonne), le nombre d'adultes récoltés lors des battages est en baisse cette semaine et les premières larves sont observées à l'intérieur des boutons floraux.

#### Evaluation du risque

En parcelles sensibles, excepté pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55), la période à risque de pontes est terminée.



**Larve d'anthonome**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être abaissé à 10 adultes pour 100 battages.

## • Psylle du poirier

En parcelles de référence, des larves âgées sont actuellement observées au niveau des corymbes.

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

## • Phytopte du poirier

En parcelles de référence, les premiers symptômes (petites galles rouges sur les jeunes feuilles et parfois sur les boutons floraux) ont été observés la semaine dernière et sont en nette progression cette semaine.

### Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

### Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur corymbe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Cécidomyie des poirettes

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

### Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est terminée excepté pour les variétés et situations tardives qui sont au stade D3 (BBCH 56).

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées la semaine dernière et les prises sont en légère augmentation cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

## • Acariens rouges

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges se poursuivent. Selon nos simulations, le stade 50% d'éclosions pourrait être atteint à partir des 10-13 avril.



- **Auxiliaires**

Des adultes de syrphes sont régulièrement observés et des pontes sont visibles à proximité des foyers de pucerons. Des micro-hyménoptères parasitoïdes et de petits cantharides ont également été notés.



**Adulte de syrphe**



**Œuf de syrphe**










**Cantharide**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Sensibilité au gel (rappel des seuils critiques)**

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts.

**Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques**

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

- **Période de floraison**

La présence d'abeilles est régulièrement observée cette semaine dans les parcelles en floraison.

L'[arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)



**Abeille sur fleur de poirier**

(Crédit photo : S. Lalanne – FREDON NA)

# Guide fruits à pépins

## Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*